

Leroy O. Stone. 1994. *Emploi et famille : les dimensions de la tension*. Ottawa, Statistique Canada, Division des systèmes de soutien familiaux et sociaux, no 89-540F au catalogue.

Marie-Hélène Saint-Pierre

Number 36, automne 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017718ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017718ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Saint-Pierre, M.-H. (1996). Review of [Leroy O. Stone. 1994. *Emploi et famille : les dimensions de la tension*. Ottawa, Statistique Canada, Division des systèmes de soutien familiaux et sociaux, no 89-540F au catalogue.] *Lien social et Politiques*, (36), 154–155. <https://doi.org/10.7202/017718ar>

départ. Elles sont complémentaires, mais diversifiées selon le niveau d'analyse (macro-, méso- et microsociale).

Dans le chapitre initial, Barrère-Maurisson propose une lecture macروسociale de l'articulation travail-maternité dans quinze pays de l'OCDE. L'auteure construit trois catégories de logiques sociales entre travail et maternité : celle de fusion entre le domestique et le professionnel, celle de coupure entre les deux sphères et enfin celle de partage. La typologie montre que l'articulation se construit autour de régulations historiques entre les structures de travail et les structures familiales. L'auteure en conclut qu'il y a une concordance sur le long terme entre ces deux structures, mais qui ne sont pas pour autant synchronisées.

Le texte de Marianne Kempeneers et de Marie-Hélène Saint-Pierre porte sur la discontinuité de l'activité professionnelle et sur le poids des responsabilités maternelles dans ces interruptions. Les deux auteures remettent en cause autant les postulats méthodologiques de la construction des données statistiques mesurant la discontinuité que l'aspect déterministe des charges maternelles pour expliquer cette discontinuité. Elles montrent que le type de profession exercé par les mères influence fortement le niveau d'ancrage en emploi et les modalités du lien entre cet ancrage et les charges familiales (66).

Dans un chapitre qui s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives, Christine Corbeil, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin examinent la situation des mères au foyer en tenant compte des incitations et des contraintes de ce rôle. Après avoir opéré la déconstruction de plusieurs mythes autour de ce modèle, les auteures montrent que le statut de mère au foyer n'est pas un choix, mais bien une résultante des conditions socio-économiques entourant l'articulation entre travail et maternité.

Le chapitre suivant, signé par Denise Lemieux et Lucie Mercier, porte sur cette articulation à partir de récits de vie, donc d'une perspective microsociale. La diversité des stratégies individuelles est retracée sur la période de 1950 à 1983. Les pratiques des femmes mariées dans les années 1950 et au début des années 1960 s'apparentent au modèle de la famille conjugale, qui parfois glisse vers le modèle associatif, alors que les pratiques des femmes mariées dans les années

1970 et 1980 appartiennent plus nettement au modèle associatif. Mais, dans chacune des cohortes, un nombre important de variations individuelles remet en cause la prédominance des modèles. Ainsi, les changements de vie individuelle (naissance des enfants et leur nombre, retour aux études) et l'état conjoncturel du marché du travail façonnent des trajectoires individuelles de conciliation qui sont diversifiées et non linéaires.

Le cinquième texte illustre aussi la diversité des pratiques des femmes dans l'articulation du travail et de la maternité. Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette ont analysé les stratégies qui mettent en œuvre les jeunes mères de trois quartiers montréalais en ce qui touche la garde des enfants lors de leur retour au travail après une interruption pour une maternité. À partir d'entrevues semi-dirigées, l'enquête révèle que les stratégies des jeunes mères et les soutiens reçus de leur entourage varient selon leur situation familiale et selon leur trajectoire scolaire et professionnelle, particularités elles-mêmes reliées à leur insertion socio-économique (152).

Le dernier chapitre se situe à un niveau mésosocial. Le texte de Michelle Duval porte sur la mobilisation dans trois milieux de travail (l'Association du jeune barreau de Montréal, la Centrale de l'enseignement du Québec et trois maisons d'hébergement pour femmes violentées) visant à transformer l'organisation du travail. La possibilité de la mobilisation dépend de la création d'un espace public où la conciliation devient un enjeu dans la sphère du travail. La création de cet espace repose sur des conditions précises telles que le nombre de mères travailleuses dans le milieu de travail et le sentiment d'appartenance au lieu de travail.

La conclusion offre une bonne synthèse des textes. On y souligne le vaste champ qu'ouvre à la recherche l'approche théorique qui consiste à explorer « l'articulation » entre les sphères de la famille et du travail. Si les répercussions des maternités sur le travail des femmes a donné lieu à certaines études, on a encore peu examiné l'impact des modalités de la participation des femmes au marché du travail sur leur vécu maternel et familial. La « double tâche » ainsi imposée aux femmes interpelle plusieurs « acteurs sociétaux », en particulier l'État et les autres agents susceptibles de soutenir les

mères ou de se substituer à elles, en particulier les milieux de travail qui tardent encore à reconnaître cette nouvelle réalité des mères travailleuses.

Josée Bergeron
INRS-Culture et société

• **Leroy O. STONE. 1994. *Emploi et famille : les dimensions de la tension*. Ottawa, Statistique Canada, Division des systèmes de soutien familiaux et sociaux, no 89-540F au catalogue.**

Ce livre examine les tensions existant entre les obligations professionnelles et les exigences de la vie familiale. Les trois premiers chapitres, qui représentent les trois quarts de l'ouvrage, rassemblent des informations, les unes inédites, les autres déjà publiées, provenant de plusieurs enquêtes de Statistique Canada menées à l'échelle canadienne auprès d'échantillons représentatifs. Les derniers chapitres présentent une partie des actes d'un atelier intitulé « La vie professionnelle et la vie familiale : innovations dans le domaine de la gestion des ressources humaines », organisé conjointement par Statistique Canada, le Centre canadien de gestion et l'Institut de recherche de la région de la Capitale nationale.

Le premier chapitre passe en revue certains documents traitant de la question des tensions entre les obligations professionnelles et familiales (soins aux enfants et à d'autres membres de la famille) au Canada. Pour étayer le fait que les hommes aussi éprouvent une tension considérable liée à l'emploi et à la famille, divers résultats tirés du Système de comptabilité du travail total (qui comprend le travail rémunéré et le travail non rémunéré ayant une valeur économique) sont présentés. On estime ainsi que les parents ayant un enfant d'âge préscolaire et travaillant à temps plein avaient en 1992 une charge de travail totale semblable (10,5 heures par jour pour les femmes et 9,8 heures pour les hommes) ; cependant, les mères consacraient plus de temps aux soins aux enfants (3,1 heures) que les pères (1,4 heure). S'articulant autour d'un modèle théorique expliquant la présence d'une tension liée à l'emploi et à la famille, l'Enquête nationale sur la garde des enfants de 1988 est mise à profit pour quantifier la perception qu'ont les répondants des tensions existant entre leurs obligations professionnelles et familiales. Cette étude, qui limite le champ des

obligations familiales aux soins accordés aux enfants, prouve amplement l'existence d'un pourcentage important de salariés pour qui la conciliation des obligations personnelles et familiales est une source de stress et elle en fait ressortir certains groupes plus durement touchés : les mères plus que les pères, les mères qui ont des enfants d'âge préscolaire, les mères célibataires et, du point de vue de l'emploi, les mères travaillant à temps plein et celles ne pouvant bénéficier d'un horaire de travail flexible. En outre, à l'égard de quinze sources éventuelles de conflit entre l'emploi et la famille, il ressort que « le sentiment d'être fatigué-e ou surchargé-e en raison du travail » et la « difficulté d'en arriver à un équilibre entre les exigences professionnelles et les responsabilités familiales » constituent les deux sources présentant le degré de tension le plus élevé.

Le deuxième chapitre présente des résultats inédits tirés de l'Enquête sociale générale de 1990 concernant les caractéristiques socio-démographiques de la population canadienne qui est soumise à la fois à d'importantes obligations professionnelles et familiales. Deux groupes sont identifiés selon des critères précis, les charges familiales étant distinguées selon que les soins se rapportent aux enfants des répondants ou à leurs parents. Ces deux groupes représentent moins de 10 pour cent de la population canadienne de 25 ans et plus, le groupe ayant charge d'enfants étant proportionnellement plus nombreux (7 pour cent) que celui prenant soin d'un père ou d'une mère (moins de 1 pour cent). Entre autres caractéristiques, cette sous-population est plus jeune que l'ensemble de la population de 25 ans et plus, et formée en grande partie de femmes.

Le chapitre 3 examine l'importance statistique des responsabilités familiales en tant que raison invoquée par les répondants à l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1991 pour expliquer leur participation au marché du travail rémunéré selon des modalités particulières (travail à temps partiel, à domicile, selon des horaires irréguliers), ou encore leur non-participation (retrait du marché du travail et intensité de la recherche d'un nouvel emploi). Il en ressort principalement une différence très nette entre les sexes, les femmes invoquant plus souvent les obligations familiales que les hommes.

Les chapitres 4 et 5 rapportent sommairement les exposés présentés par les professeurs Alfred Kahn et Sheila Kamerman, tous deux de la Columbia University School of Social Work de New York, à l'atelier mentionné plus tôt. Enfin, le dernier chapitre résume certains thèmes abordés dans les discussions de l'atelier.

Cet ouvrage a le mérite de regrouper des données provenant de diverses sources. Essentiellement descriptif, il constitue néanmoins une contribution intéressante du fait qu'il présente la quantification d'une réalité (les tensions) habituellement examinée d'un point de vue qualitatif. Cependant, l'angle d'analyse de toutes ces enquêtes de Statistique Canada, axées exclusivement sur l'individu (comment il s'adapte, comment il répartit son temps, comment il évalue les sources et degrés de tension), a le désavantage d'occulter pratiquement toute référence à l'emploi lui-même. Ne sont pas prises en considération l'organisation et les caractéristiques du marché de l'emploi en tant que facteurs pouvant expliquer les tensions que vivent ou ne vivent pas, au plan individuel, les travailleurs et travailleuses selon l'emploi qu'ils occupent (type d'emploi, niveau hiérarchique occupé, type et taille de l'entreprise, etc.). D'ailleurs, il est à noter qu'à quelques reprises, M. Stone fait état d'interprétations des résultats qui devraient être relativisées à la lumière de l'organisation du marché de l'emploi.

Marie-Hélène Saint-Pierre
Université de Montréal

• **Margaret B. NEAL, Nancy J. CHAPMAN, Berit INGERSOLL-DAYTON et Arthur C. EMLÉN. 1993.** *Balancing Work and Caregiving for Children, Adults, and Elders*. Newbury Park, Sage, 292 p.

• **Nancy GUBERMAN, Pierre MAHEU et Chantal MAILLÉ. 1993.** *Travail et soins aux proches dépendants*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

Ces deux ouvrages portent sur le thème de la conciliation du travail et de la prise en charge des membres familiaux dépendants, qui, on le sait, est très largement le fait des femmes. Les deux approches méthodologiques sont aux antipodes, mais les résultats convergent, quant à la difficulté de cette conciliation.

Le premier livre fait état d'une enquête par questionnaire menée auprès de 27 832 employés — dont le tiers a répondu — de 33 entreprises privées et agences gouvernementales de Portland, Oregon, concernant les soins qu'ils prodiguent à leurs jeunes enfants ou à des personnes adultes handicapées, ou encore à des personnes âgées dépendantes. L'enquête permet de distinguer et de comparer les charges matérielles et affectives qu'entraînent les soins dispensés à une ou plusieurs personnes de ces trois catégories et d'identifier les conditions requises et les stratégies développées par les personnes-soutiens pour concilier obligations familiales et travail.

Les résultats n'offrent pas de surprise. Comme on pouvait s'y attendre, plus on est instruit, détenteur d'un emploi bien rémunéré, au sein d'une entreprise d'envergure qui offre de bons programmes d'assurance-santé (incluant parfois des clauses de congé pour prendre soin de personnes dépendantes), mieux on est en mesure d'aménager concrètement travail et soins familiaux et de réduire le stress engendré par les doubles obligations. Si, de plus, les personnes concernées peuvent bénéficier du soutien d'autres membres familiaux ou d'amis, ou encore bénéficier de conditions de travail souples, le stress et l'absentéisme en seront réduits d'autant. Dans le cas des handicapés et des personnes âgées, la cohabitation augmentera le stress et la difficulté de la conciliation. Bien évidemment, l'absence d'une ou plusieurs de ces conditions favorables accroîtra d'autant la difficulté de la tâche jusqu'à la rendre tragiquement insupportable, ou presque.

Ainsi, c'est un portrait dramatique que dresse le second ouvrage, qui donne la parole à 25 femmes de Montréal dont la plupart sont seules et ne bénéficient que de ressources matérielles très limitées pour prendre charge d'un jeune adulte handicapé ou de parents âgés déments ou impotents. Les témoignages qui décrivent cette « réalité invisible » de la vie quotidienne sont bouleversants, surtout lorsque la dépendance a trait à des problèmes de santé mentale qui limitent grandement l'autonomie de la personne concernée et constituent une source de comportements à risque. L'ouvrage s'appuie sur une démarche qualitative qui s'inscrit pour les auteurs dans une série de recherches sur les con-